



Groupe d'Action Locale Comminges Pyrénées

Rapport d'activités du programme LEADER

Année 2023

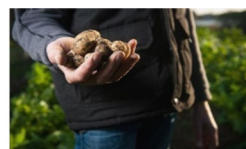


Table des matières

Présentation du territoire et de son engagement.....	2
L'équipe du Pays Comminges Pyrénées et ses missions	3
Animation du programme LEADER.....	4
Mobilisation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER	7
Perspectives.....	7
ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS	8

Présentation du territoire et de son engagement

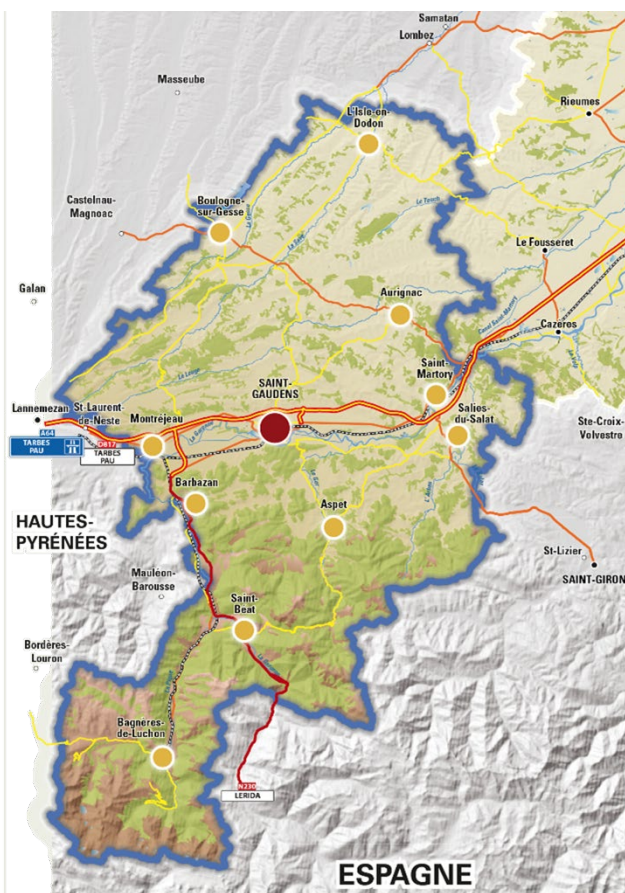
Regroupant les 3 communautés de communes du sud du département de la Haute-Garonne, Cœur et Coteaux du Comminges, Cagire Garonne Salat et Pyrénées Haut Garonnaises, le PETR Pays Comminges Pyrénées s'étend sur 235 communes et près de 78 000 habitants, sur une large superficie de 2 140 km².

Il est administré par un comité syndical composé de 52 délégués titulaires et de 52 suppléants.

Depuis les **élections de septembre 2020**, la Présidence du Pays est assurée par Mr François Arcangeli, Président de la communauté de communes Cagire Garonne Salat et ancien conseiller régional de la région Occitanie/Pyrénées Méditerranée. La Présidence du Groupe d'Action Locale (GAL) est quant à elle assurée par Mr Jean-Yves Duclos, vice-président du PETR Pays Comminges Pyrénées.

Cadre de contractualisation des politiques territoriales, le Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées est missionné par ses membres pour accompagner les porteurs de projets et mettre en œuvre une animation territoriale autour de thèmes fédérateurs et structurants pour le territoire, en lien avec de nombreux partenaires :

- **Aménagement et planification durable**, via la mise en œuvre d'un Schéma de Cohérence Territoriale approuvé en juillet 2019 ;
- **Transition énergétique**, dans le cadre de la mise en œuvre d'un Plan Climat Air Energie Territorial mutualisé avec les trois communautés de communes membres ;
- **Mobilité durable**, en partenariat avec la Région Occitanie ;
- **Agriculture et alimentation**, via l'animation d'un Projet Alimentaire Territorial soutenu par la DRAAF ;
- **Filière forêt-bois**, en complémentarité avec l'ensemble des partenaires du territoire ;
- **Accompagnement des porteurs de projets**, en mobilisant les outils financiers que sont notamment le Contrat Territorial Occitanie, le Contrat de Relance et de Transition Ecologique, l'ATI FEDER ainsi que le programme LEADER, pour lequel le Pays est porteur d'un Groupe d'Action Locale.



Depuis le 1^{er} janvier 2018, le Pays Comminges Pyrénées a également déployé un service mutualisé d'instruction des autorisations d'urbanisme qui travaille pour le compte de 146 communes.

L'équipe du Pays Comminges Pyrénées et ses missions

Les missions mises en œuvre à l'échelle du Pays Comminges Pyrénées lui sont confiées par ses trois communautés de communes membres, selon un **principe de mutualisation des enjeux et de moyens**. Au fil des ans, ces missions se sont étoffées comme l'indique le schéma qui suit :



Le déploiement d'une ingénierie compétente au service du territoire a été rendue possible par le soutien majeur des communautés de communes membres du Pays, mais également grâce au soutien de ses partenaires :

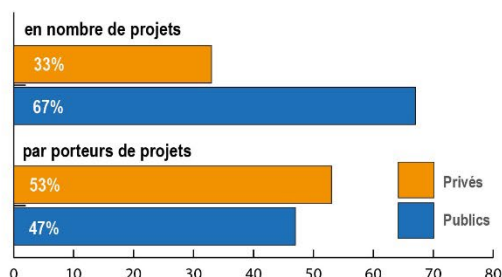
- la Région Occitanie est le principal contributeur financier à l'ingénierie du Pays, subventionne le Guichet Rénov'Occitanie ainsi que certains projets portés par le Pays, notamment en matière de mobilité et développement économique ;
- le Conseil départemental de la Haute-Garonne participe au financement du fonctionnement de la structure et apporte son soutien technique, en particulier dans le domaine de l'urbanisme (instruction et planification) ;
- l'Etat apporte son soutien par divers biais :
 - l'ADEME : soutien financier au contrat d'objectifs territorial de développement des énergies renouvelables thermiques (COT EnR) mutualisé avec le Pays Sud Toulousain et subvention dédiée au projet « Mobilité durable et innovante » lauréat de l'appel à projets TENMOD ;
 - la DRAAF : soutien principalement au Projet Alimentaire Territorial et certaines des actions qui en découlent.
- l'Europe co-finance l'animation et la gestion du programme LEADER et, à travers ce dernier, de nombreux projets structurants pour le territoire.

Animation du programme LEADER

Le programme LEADER 2014-2022 est terminé. 4 projets ont été programmés en début d'année. Voici le bilan établi :

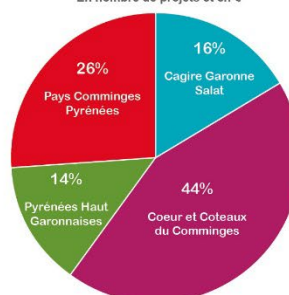


ÉQUILIBRE PUBLIC/PRIVÉ

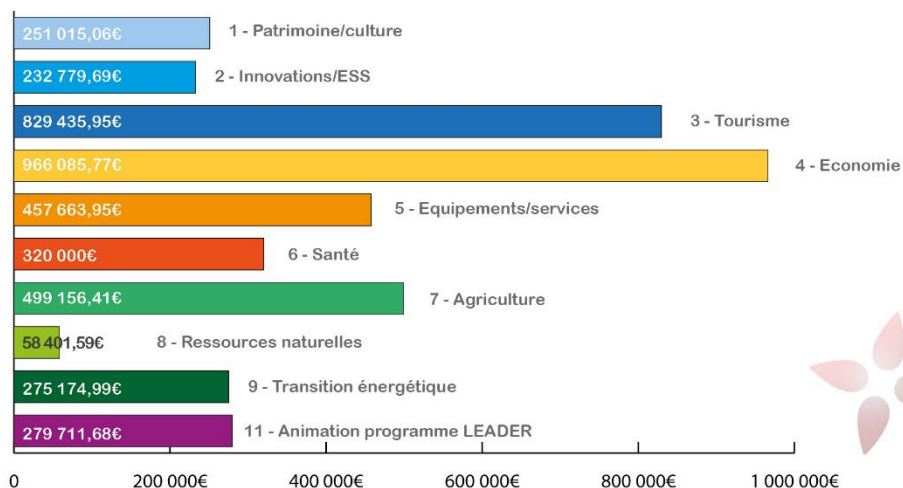


ÉQUITÉ TERRITORIALE

En nombre de projets et en €



RÉPARTITION DES FONDS SELON LES THÉMATIQUES





Patrimoine/culture

Salle de spectacle (Le Cube à Saint-Gaudens), résidence d'artistes (HIC Pronomades).
Réhabilitation du patrimoine (Château d'Izaut-de-L'Hôtel), préfiguration de l'écomusée
Cagire Pyrénées, Route de la liberté sur la RN117, événement (Festival TV de Luchon 2022).

Innovations/ESS

Espace d'animation, coworking (Maison de l'avenir), nouvelles méthodes de travail (CIAC), mise en réseau/stratégie (Start-Up de Territoire), opération ESS (Graine de Roulotte), animation réseau de femmes entrepreneures (Les Frangines), SIG mutualisé, plateforme de mise en relation professionnelle (Job en Comminges).

Tourisme

Oeuvre artistique (Musée de l'Aurignacien) et une opération de sentier de randonnées (Coeur et Coteaux du Comminges).
Opérations de promotion du Comminges : événement sportif (Luchon Aneto Trail), un film (Le Brame de la licorne) et un carnet de voyage.
Equipements : musées de Montmaurin et de Saint-Gaudens, Cité des abeilles à Génos, salle d'escalade de Labroquère, pumptrack de Saint-Gaudens, 3 projets de mobilité, un centre de ressourcement (Aether Cagire), une aire de camping-car à Labarthe-Rivière, gîte Batcheles à Cazaux-de-Larboust.

Economie

Qualifications de zones d'activités : signalétique (Cœur et Coteaux du Comminges), ZAE Montsaunès/Saint-Martory.
Commerces de proximité : Mazères-sur-Salat, Arbas, Garin, Valentine, Halle gourmande de Saint-Gaudens, brasserie Aurignac Ale.
Animation OMPCA, 3 études, 1 lieu dédié à l'incubation de projets (Résidence INCO).

Equipements/services

Investissement jeunesse (city stade de Saint-Ignan), internat (MFR à Mane), projets d'inclusion sociale (Rencontres lyriques de Luchon, bus mobile ACCEPT).
Equipements publics : piscine intercommunale d'Aurignac, Maison de Services au Public à Boulogne-sur-Gesse.

Santé

2 Maisons de santé pluridisciplinaires (Saint-Béat-Lez, Montréjeau), 1 Maison médicale (Salies-du-Salat).

Agriculture

Etudes liées aux circuits-courts : filière viande, structuration des abattoirs, cuisine centrale.
Evénements de promotion de l'agriculture locale (Pyrénéennes 2021 et Journées du Boulonnais 2019)
Espace de vente circuits-courts agricoles (Loco'Minges).
Espaces tests (couveuse maraichère du Comminges, transformation lactée Lycée agricole de Saint-Gaudens).
Projets de diversification agricole (gîtes à Rieucazé et à Montoulieu-Saint-Bernard).

Ressources naturelles

1 observatoire et 2 opérations de valorisation de la filière bois local.

Transition énergétique

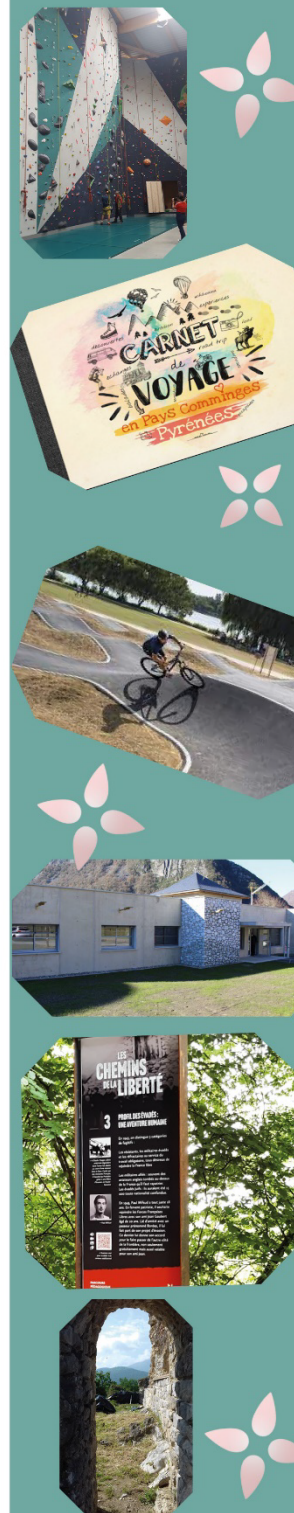
1 étude/ animation liée au Plan Climat et 14 véhicules électriques.

Animation programme LEADER

340 porteurs de projets rencontrés, 4 journées « Joli mois de l'Europe », 35 comités LEADER organisés.



Projet cofinancé par le Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural
L'Europe investit dans les zones rurales



Pour la programmation 2023-2027, le GAL s'est vu attribuer une enveloppe de 2 247 488 €.

Fin 2023, les échanges avec les services de la Région Occitanie se poursuivent afin de stabiliser les fiches-actions en vue d'un conventionnement début 2024.

Dans l'attente, l'équipe LEADER continue d'accueillir et informer de nouveaux porteurs de projets afin d'être prêts à démarrer rapidement la programmation une fois le conventionnement réalisé.

En complément, plusieurs initiatives ont été prises afin de faire la **promotion du programme** sur le territoire. Le 21 avril, une réunion a ainsi eu lieu avec les représentants des principaux établissements bancaires du Comminges Crédit mutuel, Banque Populaire, BNP, SG Courtois, Crédit agricole, CIC et LCL. Les échanges ont permis de déterminer les moyens d'accompagner au mieux les porteurs de projets bénéficiant de fonds LEADER, dont le versement intervient tardivement. La complémentarité entre les fonds européens et les prêts bancaires a notamment été approfondie. En décembre, l'équipe LEADER s'est également rendue dans les conseils communautaires des trois communautés de communes pour présenter les contours de la nouvelle programmation.

L'animateur LEADER a également participé à divers **comités de pilotage** (entre autres sous l'égide de l'Agence des Pyrénées) ou **de financeurs** afin de présenter dans le détail le programme aux collectivités ou porteurs privés et d'étudier l'articulation avec les dispositifs financiers portés par l'Etat (Petites Villes de Demain), la Région Occitanie (Bourg-Centre) ou encore le Conseil Départemental de Haute-Garonne.

Ont notamment fait l'objet d'une telle concertation les projets des communes de Boulogne-sur-Gesse, L'Isle-en-Dodon, Labarthe-Inard, Lespiteau, Pointis-de-Rivière, Aspet, Bagnères-de-Luchon, His, Saint-Gaudens, Blajan, Saint-Martory, Salies-du-Salat ou encore Aurignac.

Cette année, le « **Joli mois de l'Europe** » a eu lieu le vendredi 26 mai. Les 20 participants ont pu découvrir quatre projets publics et privés ayant bénéficié de fonds LEADER : la ZAE de Montsaunès/Saint-Martory (CC Cagire Garonne Salat) ; La Résidence de Saint-Bertrand-de-Comminges (association INCO) ; le musée des sites archéologiques de Montmaurin (Centre des Monuments Nationaux) et la Maison des Services Au Public de Boulogne-sur-Gesse (CC Coeur et Coteaux du Comminges).



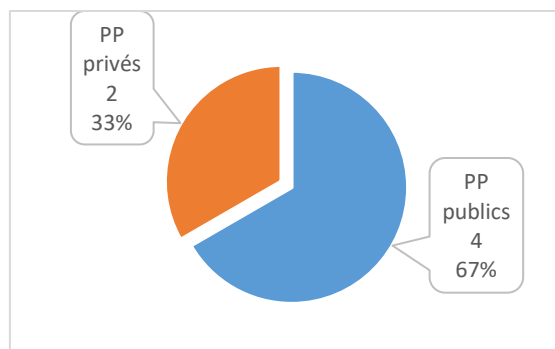
Enfin, une partie de l'année 2023 a été consacrée à l'accompagnement des porteurs de projets pour la constitution des **dossiers de paiement de la précédente programmation**. Cet accompagnement au montage des dossiers de paiement 2014-2020 se poursuivra jusqu'en octobre 2024, simultanément à la mise en œuvre de la nouvelle programmation 2023-2027.

En fin d'année, l'équipe LEADER se rendra dans les conseils communautaires des trois communautés de communes pour présenter rapidement la nouvelle programmation : le 7 décembre à Marignac, le 14 décembre à Villeneuve-de-Rivière et à Mane.

Mobilisation du Groupe d'Action Locale (GAL) LEADER

En 2023, **deux comités d'analyse préalable** ont été proposés en visio et en présentiel, en mai et octobre. Finalement, **6 nouveaux projets ont été présentés** au GAL en vue de la nouvelle programmation 2023-2027.

Voici le profil des projets présentés :



Comités d'analyse préalable 2023 – répartition publics/privés

Aucun projet n'a été programmé durant l'année 2023, la convention LEADER n'ayant pas été encore signée.

Perspectives

L'année 2024 sera une année de transition à double titre.

Dans un premier temps, il s'agira de poursuivre **l'accompagnement des porteurs de projets pour constituer leurs dossiers de paiement 2014-2022**.

Nous devons être attentifs et suivre la réalisation de nombreux projets qui devront impérativement être terminés d'ici la fin décembre 2023. Les porteurs de projets seront accompagnés jusqu'en juin 2024 pour finaliser leurs dossiers de demande de paiement auprès de la Région.

Dans un second temps, l'enjeu de l'année 2024 consistera à engager **la programmation LEADER 2023-2027**.

L'équipe LEADER est en attente de la signature de la convention.

Suite à cette dernière, le GAL sera réinstallé avec une nouvelle composition de son comité de programmation : 50% de membres du collège privés et 50% de membres du collège publics : soit 28 membres.

Les directives de mise en œuvre de cette nouvelle programmation et l'utilisation d'un nouveau logiciel « Euro-pac » sont également en attente.

Des actions de promotion et de communication vis-à-vis des différents porteurs de projets publics, privés et associatifs sont en cours d'élaboration et seront effectives dès la signature de la convention.

ANNEXE 1 - FICHE DE RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Raison Sociale	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
Statut Juridique	Pôle d'Equilibre Territorial et Rural
Adresse	21, place du Foirail BP 60029 31801 SAINT GAUDENS Cedex
Téléphone :	05.61.88.88.66 Pôle développement territorial → <u>composer le 1</u> Pôle ADS → <u>composer le 2</u>
Courriel	pays@commingespynes.fr
Nom et Qualité de la personne habilitée à signer la convention	François ARCANGELI, Président du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural Pays Comminges Pyrénées
N° SIRET	200 052 124 00019
Effectifs	18